

Le Canada participe officiellement à nombre de foires allemandes importantes. Depuis 1996, l'organisation de la plupart des foires a été transférée aux associations d'industries ou au représentant de l'autorité chargée des foires au Canada. On trouvera dans la Stratégie de commerce international du Canada la liste de celles auxquelles le Canada participe. Une entreprise a tout intérêt à y vérifier si l'on planifie un stand canadien dans une foire de son secteur.

L'importance des foires ne se limite en rien aux seuls aspects commerciaux de l'achat et de la vente. Elles constituent également des carrefours où l'on peut recueillir une foule de renseignements sur les marchés et rencontrer de nouveaux partenaires éventuels,

qu'on soit en quête d'investissements ou de technologies. C'est l'occasion toute trouvée de nouer des liens avec les centres de R-D oeuvrant pour des industries particulières. Signalons en outre que la plupart des foires ont élargi leur programme d'activités et

organisent maintenant des séminaires portant sur les innovations ainsi que des expositions thématiques d'intérêt général pour le secteur à qui elles s'adressent.

Autre élément important, une base allemande a beaucoup à offrir aux entreprises qui songent à prospecter les marchés russes et est-européens. La situation géographique de la RFA n'est pas son seul avantage, car de nombreuses sociétés allemandes ont noué des liens commerciaux avec l'Est. De plus, il arrive souvent que des services spécialisés s'établissent en Allemagne afin d'exploiter le marché est-européen, d'accès encore difficile.

Tout compte fait, l'Allemagne doit figurer dans les plans de commercialisation de toute entreprise intéressée par le marché européen, à la recherche de partenaires ou en quête d'investissements ou de technologies.

Science et technologie

Depuis longtemps, l'Allemagne bat la marche en matière de progrès des connaissances scientifiques et des applications technologiques qui en découlent. Avec une population à peine trois fois supérieure à celle du Canada, la RFA dépense près de 10 fois plus au titre de la R-D. Malgré les préoccupations récentes quant à la baisse de la part du PIB investie en R-D (2,33 % en 1994 contre 2,78 % en 1990), l'Allemagne demeure l'un des plus gros investisseurs mondiaux à ce chapitre.

Les technologies de pointe et le savoir scientifique sont des conditions préalables essentielles à la vigueur de l'économie canadienne. Nos trois principales sources étant les États-Unis, le Japon et la RFA. Pour le Canada, cette dernière offre d'ailleurs d'excellentes possibilités en matière de transfert technologique, **ses atouts étant particulièrement en évidence dans les secteurs énumérés ci-dessous :**

- instruments et capteurs,
- appareils médicaux,
- science des matériaux et métallurgie,
- lasers et optoélectronique,
- transformation et emballage des aliments,
- automobiles et pièces,
- fabrication et technologie des procédés,
- automatisation industrielle,
- machinerie et matériel de toutes sortes,

- produits chimiques, matières plastiques, caoutchouc,
- produits pharmaceutiques,
- matériel électrique et électromécanique.

Le Canada, pour sa part, a des atouts dans les domaines suivants :

- technologie de l'information et intégration de systèmes,
- communication vocale et transmission de données,
- télédétection et SIG,
- biotechnologie et ingénierie biologique,
- exploitation par temps froid,
- construction résidentielle et commerciale,
- production et distribution d'électricité,
- transport ferroviaire et en commun,
- pétrole et gaz,
- technologies de l'environnement,
- exploitation minière,
- matériel et instruments de navigation et de travail océanique.

Aujourd'hui, le Canada a un besoin encore plus grand de renouer des relations solides et variées et de les raffermir, en vue d'assortir les possibilités internationales de transfert de technologie et d'investissement aux besoins du Canada. Il nous faut à cet égard abattre les barrières linguistiques et les préjugés ancrés. Certes, la tâche à accomplir mettra à contribution les activités en cours et l'expérience acquise. Néanmoins, une nouvelle vision et une détermination renouvelée seront nécessaires si l'on veut que nos relations actuelles en matière de S-T s'intensifient dans une mesure qui permette au Canada de maintenir son rang parmi les pays techniquement avancés. Le raffermissement des liens avec l'Allemagne aidera le Canada à répondre à ses besoins en cette matière et à maintenir la vitalité de son économie.

Les méthodes de transfert et leurs inconvénients

Il existe en S-T trois méthodes de transfert. La première met en jeu le simple transfert d'une technologie allemande à un utilisateur canadien particulier. On peut repérer le détenteur en Allemagne et obtenir la technologie voulue par différents moyens : demande, achat, accès à la documentation, négociation, accord de licence, etc. À certains égards, cette méthode présente un parallèle avec le transfert d'information scientifique par un accès à la documentation scientifique. Cette première méthode a ses limites, parce que l'utilisateur ne peut acquérir que ce qui est disponible et que ce qu'il peut trouver. Le processus est à sens unique et non interactif.

La deuxième méthode, qui se révèle particulièrement efficace en matière de transfert et de perfectionnement de technologies, consiste en un échange réciproque dans le cadre d'accords de partenariat ou de coentreprise. Ce sujet est abordé plus en profondeur dans la section Alliances stratégiques.

La troisième méthode, qui favorise le transfert technologique, consiste à commercialiser directement le savoir-faire canadien en RFA. Elle offre des avantages économiques à long terme aux fournisseurs canadiens, sous réserve d'une protection adéquate sous forme de brevets, de droits d'auteur ou de quelque forme d'accords de licence. Toutefois, en l'absence de mesures de protection ou d'accord, la méthode comporte un risque : la vente d'une technologie peut signifier la perte d'un avantage technique.

**"L'Allemagne dépense
10 fois plus que le
Canada en R&D."**

